



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 74317

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes exprimées par l'Union nationale des indépendants retraités du commerce (UNIRC) concernant les inégalités d'accès aux soins. En effet, indiquant que de nombreux retraités de condition modeste n'ont pas la possibilité matérielle de cotiser pour une garantie d'assurance maladie complémentaire, l'UNIRC souhaiterait, en accord avec la Mutualité française, qu'un régime de réduction d'impôt en faveur des personnes ayant adhéré, à titre individuel, à une complémentaire santé auprès d'un organisme dont l'action relève de la solidarité soit instauré. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74317

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1491